

PROCES VERBAL CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE 3M 09 juillet 2019

Présents :

H. Berrehrah	H. Folliot	J-C Sangleboeuf
F. Calvayrac	M. Fourmigué	M. Tazi
E. Carvou	P. Frère	S. Triki
J-L Fillaut	P-B Gossiaux	
T. Flinois	C. Payen	

Invités :

V. Ferri	F. Peigneguy
G. Martin	N. Tunier

Excusés :

G. Boudebs	A. Escudié	A. Saint-Jalmes
C. Camus	B. Le Jeune	A. Tabellout
P. Cornec	J-Y Le Questel	J-M Veillé
E. Cuza	E. Masson	D. Wolbert
M. Deniel	P. Poizot	

La séance du conseil débute à 14h00.

I. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 25 avril 2019 :

Le compte-rendu du conseil de l'école doctorale du 25 avril 2019 est approuvé à l'unanimité. Il sera mis rapidement en ligne sur le site de l'ED.

II. BILAN DES INSCRIPTIONS :

- Voir tableaux
- Chiffres à titre indicatif, car les inscriptions se font de plus en plus au fil de l'eau.
- Réinscriptions : suite à la nouvelle circulaire, suivant les établissements, la réinscription n'est pas obligatoire en 4^e année si la soutenance se déroule avant le 31 décembre. Dans certain cas, il y a réinscription, mais sans frais.

III. BILAN DES CSI

- Voir tableaux.
- Le bilan fait apparaitre une irrégularité quant aux dates de retour. Beaucoup de retards constatés.

- On constate beaucoup de cas de doctorants qui pensent ne pas devoir renvoyer de rapport sous prétexte d'une inscription tardive.
- F. Calvayrac fait un rappel pour obtenir la mailing list des HDR.
- Cas particulier à Le Mans, d'un CSI positif pour un doctorant dont les encadrants ne souhaiteraient pas accorder la réinscription. Pas d'indication d'une quelconque opposition entre le doctorant et les encadrants, dont pas de raison de ne pas le réinscrire.
- Cas particulier à Nantes : 1^{ère} année. Réunion du CSI à la demande des encadrants. Avis CSI négatifs. Le Conseil se prononce contre la réinscription (avis du CSI) – Pour : 0 – Contre : 14 – Absentions : 3
- Bilan correct pour Rennes en comparaison avec l'année dernière. Pratiquement aucun problème. Idem pour Brest.
- Angers : 1 oubli, et quelques inscriptions tardives pensant qu'ils n'avaient pas de CSI à faire. Une demande de délai supplémentaire : doctorante en cotutelle qui a tardé à venir en France (cotutelle en Ukraine où les thèses sont de 4 ans).

IV. EXAMEN ET VALIDATION DES CANDIDATURES CONTRATS DOCTORAUX

- Plus de 70 sujets déposés sur TEBL, plus de 600 candidatures.
- Problème au Mans : Candidat avec une très faible moyenne, et ayant redoublé 2 fois (L3 et M1). Bon oral, et excellentes lettres de recommandation. Candidat pour le sujet du Directeur du Pôle Doctoral. F. Calvayrac rappelle que le directeur de thèse putatif n'a pas voulu sortir de la salle pendant les délibérations, ce qui a rendu peu objectif la validation du candidat. Il avait également des notes très basses sur matières théoriques. Le conseil vote contre la validation de cette attribution : Pour : 2 – Contre : 6 – Abstention : 9
- Nantes : comité constitué.
- Rennes : 3 contrats à pourvoir restant.
- Brest : 7, dont 4 auditionnés lors du comité mi-juin.
- Angers : 4 allocations doctorales, pas de problème particulier.

V. VOTE SUR L'EVOLUTION DE L'ED

- Position du Conseil déjà évoquée lors du précédent conseil. Le COS UBL préconiserai 3 scenario : Bi-régional, repli région, repli sur site ou plaques. Il s'avère qu'en écoutant plusieurs membres du conseil, beaucoup d'autres scénario ont été évoqués.
- Il s'avère que la décision n'appartient pas aux ED. Les membres du conseil s'entendent finalement, après quelques échanges, pour voter plus simplement sur la continuité ou non du format bi-régional.
-

VI. JED NANTES

- Très bonne édition. Pas de prix final. Conférence « basique » sur l'histoire de la matière.
- Discussion en fin de journée sur l'ED, avec de bons retours, autour du CSI, des formations, etc.
- Discussion sur l'avenir l'ED : Avis très divergents.
- Prochaines JED : Angers et Le Mans, en 2020. Problème à Angers au niveau des dates (sécurité, personnel, etc).

VII. ELECTIONS DES REPRESENTANTS DOCTORANTS AU CONSEIL

- Il a été suggéré aux doctorants soutenant peu de temps après les élections de bien vouloir démissionner. Très délicat (affaire juridique en cours à Le Mans).
- Contacter les primos de 2019-2020 pour savoir s'ils veulent se présenter.

VIII. QUESTIONS DIVERSES

Pas de question diverse.

La séance est levée à 16h00.